



Mise à jour titre de propriété

Par **valparaiso**, le **30/03/2015 à 16:34**

bonjour, Suite à un achat de plusieurs parcelles de terrains, appartenant à un même vendeur, le notaire m'avait fourni [s]un seul acte notarié[/s] pour l'ensemble. Or, depuis et au fil des années, il y a eu des reventes de plusieurs parcelles, mais celles-ci figurent toujours sur l'acte notarié en ma possession. Est-ce qu'il faudrait que je demande une mise à jour de l'acte de propriété ? Cette formalité-t-elle un coût élevé ?